

20 touchaient le secteur non gouvernemental, par exemple la Conférence parlementaire du Commonwealth à l'Île Maurice et la Conférence de Dalhousie sur le Commonwealth et les organisations non gouvernementales. Parmi les principales réunions au niveau des gouvernements on peut mentionner la Réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth à Canberra, la Réunion des ministres des Finances du Commonwealth à Hong Kong, la Réunion du Conseil du Commonwealth pour les affaires de la jeunesse à Malte, et la Réunion du Conseil scientifique du Commonwealth à Colombo.

Le Canada et la francophonie

3.6.2.2

Le terme «francophonie» désigne généralement l'ensemble des pays dont la totalité ou une partie de la population est d'expression française, c'est-à-dire la collectivité d'expression française. Il sert également à désigner le mouvement visant à doter le monde francophone d'un cadre structuré et fonctionnel.

Soucieux de mettre en valeur le caractère bilingue de la société canadienne sur la scène internationale, le gouvernement fédéral encourage l'élargissement et le resserrement des liens avec les pays francophones. Ces dernières années, les relations avec les pays francophones de l'Europe se sont considérablement intensifiées et diversifiées, et de nombreux liens ont été établis avec les pays francophones du Tiers Monde. L'aide au développement demeure une activité importante.

Le Canada joue également un rôle au sein d'organismes multilatéraux comme l'Agence de coopération culturelle et technique, dont il est un membre fondateur. A la quatrième conférence générale de l'Agence, qui a eu lieu à l'Île Maurice en novembre 1975, on s'est entendu sur le principe de la création d'un mécanisme multilatéral de contributions volontaires en vue d'aider au développement des pays du Tiers Monde, qui représentent la majorité des membres de l'Agence, au moyen d'une coopération économique, sociale et culturelle.

On a également adopté le principe du regroupement des programmes de l'Agence autour de trois axes principaux: développement, éducation et coopération scientifique et technique, et celui de la promotion des cultures et des langues nationales. La conférence a pris acte de la proposition du Canada visant la tenue au printemps de 1977, d'un colloque des directeurs généraux des organismes de radiodiffusion des pays francophones. Le premier Festival international de la jeunesse francophone, dont le Canada a été l'hôte en 1974 dans la ville de Québec, en coopération avec le gouvernement du Québec, sera suivi d'un deuxième festival à Libreville, au Gabon, en 1977.

Le Canada est membre de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays francophones; à la réunion annuelle qui s'est tenue à N'Djamena en février 1976, le ministre de l'Éducation du Québec présidait la délégation canadienne. Le Canada a également participé à la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones qui a eu lieu à Paris en août 1976; le ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs du Québec dirigeait la délégation canadienne.

Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à s'intéresser au resserrement des liens avec les pays francophones. Au niveau bilatéral, les provinces prennent part aux commissions mixtes et à l'exécution des programmes d'aide du gouvernement canadien. Au niveau multilatéral, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et le Québec participent à certaines activités de l'Agence, et le gouvernement fédéral a conclu avec le gouvernement du Québec un accord selon lequel ce dernier jouit d'un statut particulier au sein des institutions, activités et programmes de l'Agence.

Diverses associations francophones privées travaillent également au développement des relations entre leurs membres dans tous les pays du monde. L'Agence a stimulé leur activité et a conduit à la création d'un certain nombre de nouvelles organisations. Le gouvernement canadien en soutient plusieurs qui sont canadiennes ou qui ont une importante participation canadienne.